



COMMISSION FÉDÉRALE SPORTIVE

07/10/2025

Procès-verbal n°32

Membres présents : Sylvain PONGE (Président), Aurélie BACELON, François-Xavier CHAFFOIS, Marc WILLIAMSON, Thomas MALECOT, Soazik KLEIN (Présidente CFSS), Ludovic MEILLIER (Président CFA).

Sont également présents : Stephen LESFARGUES (DTN), Vincent CASSIER (référent siège fédéral).

Membres excusés : Frédéric GUERN, Agnès MASSON-SIBUT.

Les membres de la CFS ont statué sur l'ordre du jour suivant :

1. Championnats de France
2. Open de France Féminin de Baseball
3. Demande de report ou de modification d'horaire
4. Open de France de Baseball 2026

RAPPELS DES CONDITIONS DE PROMOTION DES COMPÉTITIONS

La Commission Fédérale Sportive (CFS) souhaite rappeler aux clubs de Division 1 Baseball et Softball leurs obligations en matière de captation vidéo pour la saison : ***“La vidéo doit être a minima une caméra angle large derrière le backstop et les clubs doivent s'assurer que la production inclut le score en direct de la rencontre. Ils doivent aussi mettre les vidéos à disposition de la Fédération pour utilisation future, y compris pour les promotions et les compilations.”***

La diffusion de ces captations doit se faire via une plateforme officielle du club recevant, publiée en son nom propre. La qualité de la vidéo doit être suffisante pour permettre une diffusion correcte. À défaut, la captation sera considérée comme non conforme par la CFS.

Le respect des conditions d'engagement pour la saison 2026 sera évalué en fin de saison 2025. Le non-respect des conditions d'engagement en matière de promotion des compétitions pourra remettre en cause les droits sportifs pour la saison suivante.

RAPPELS POUR LES FEUILLES DE MATCH

En outre, les line up remis par chaque manager à l'arbitre en chef doivent être **en tous points conformes** avec les alignements précédemment renseignés sur la feuille de match **avant** que ces derniers ne soient validés électroniquement par l'arbitre en chef.

Si cette condition n'est pas remplie, l'arbitre en chef doit considérer que la conférence au marbre avec les managers de chaque équipe pour procéder à la remise et à l'échange des line up ne peut pas avoir lieu et que la rencontre ne peut donc pas démarrer en l'état.

La CFS demande donc aux arbitres concernés d'avoir une vigilance toute particulière quant au strict respect de ces dispositions et demande au Président de la CFA de faire un rappel à ce sujet par le biais d'une communication dédiée.

RAPPEL DE LA DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

La Direction Technique Nationale rappelle aux président(e)s de clubs que tous les licenciés inscrits sur la liste haut niveau au 1^{er} janvier 2025 (en catégorie sénior, relève, espoirs et collectifs nationaux) doivent obligatoirement effectuer leur Suivi Médical Réglementaire (SMR) avant le 31 mars 2025. À défaut, leur licence sera suspendue jusqu'à la transmission d'une date à la Direction Technique Nationale et de la transmission des examens médicaux sur la plateforme Askamon.

1. CHAMPIONNATS DE FRANCE

La CFSS assure un suivi hebdomadaire des rencontres des compétitions nationales. Dans ce cadre, certains scores peuvent être modifiés après l'homologation effectuée par la CFS. Le cas échéant, la commission s'engage à informer dans les plus brefs délais, par mail, les clubs concernés dès la validation du contrôle effectué par les statisticiens.

DIVISION 1 FEMININE SOFTBALL

Finale - Phase Aller - 4/5 octobre 2025

EVERY COURCOURONNES PHARAONS vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - FD1F01 : [6-12, RAS, rencontre homologuée](#)

EVERY COURCOURONNES PHARAONS vs SAINT RAPHAËL COMANCHES - FD1F02 : [2-12, RAS, rencontre homologuée](#)

2. OPEN DE FRANCE FÉMININ DE BASEBALL

L'Open de France Féminin Baseball 2025 a livré son verdict lors du week-end du 04 et 05 octobre à Saint-Lô. La Ligue Ile de France s'est imposée face à la Ligue Normandie sur le score de 23-13 en finale. Tous les résultats de la compétition sont à retrouver sur <https://ffbs.wbsc.org>

Classement :

- Vainqueur 2025 : Ligue Ile-de-France
- Finaliste 2025 : Ligue Normandie
- 3ème place : Ligue Hauts de France

Récompenses individuelles :

- MVP : Camille FOUCHER - Ligue Normandie

La CFS souhaite remercier chaleureusement le club des Jimmer's de Saint-Lô et ses bénévoles pour l'organisation de la manifestation qui fut un véritable succès.

3. DEMANDE DE REPORT ET DE MODIFICATION D'HORAIRE

Les clubs des **Comanches de Saint-Raphaël** et des **Pharaons d'Evry-Courcouronnes** ont fait une demande de changement d'horaire pour la phase retour des finales du championnat de Division 1 Féminine Softball (rencontre n°FD1F03).

Demande : Jouer la rencontre du samedi 11 octobre à 14h30.

Accord CFS

4. OPEN DE FRANCE DE BASEBALL5 2026

La CFS ouvre les pré-engagements pour la compétition, qui aura lieu à Valenciennes les 24 et 25 janvier 2026. Pour manifester votre intérêt, veuillez répondre au questionnaire que vous trouverez en suivant [ce lien](#).

RÈGLEMENTS FFBS

Pour rappel, les règlements fédéraux en vigueur, dont font partie les règlements particuliers des championnats nationaux 2025, sont disponibles sur le site internet de la Fédération française de Baseball et Softball, onglet Fédération et page Textes Officiels : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

FIN DE SÉANCE

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par le secrétaire de séance.

Sylvain PONGE
Président de séance

Vincent CASSIER
Secrétaire de séance

RECOURS ET TEXTES OFFICIELS

Les décisions de la commission fédérale sportive portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions de l'article 60 du règlement intérieur fédéral.

*L'appel doit être formulé dans les **dix jours** de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 du règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée. L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.*

*En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête, de **cinquante euros**, qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.*

Le règlement intérieur ainsi que l'intégralité des statuts et textes officiels en vigueur sont disponibles sur la page : <https://ffbs.fr/federation/textes-officiels/>

ANNEXE 1

JOUEURS & JOUEUSES APPARTENANT À UN CHAMPIONNAT
(entré(e)s en jeu sur au moins $\frac{1}{3}$ des rencontres)

D1F Softball

Evry-Courcouronnes Pharaons

COSTE Rosalie
FERAL Audrey
LIMINIER Emma
PHILIPPE Christelle (QD)
PHLONG ALIAS HOEURN Rath Sidonie
TORTOLERO MONAGAS Eidy

Saint-Raphaël Comanches

BEST Stéphanie
BUVAT Guylaine
CHANAL Alice
DE RIDDER Prapeng
HAUDIQUER Ines
MUNIER Elsa
PRADE Pauline
SELLAM Léna
TOURET Morgane